

MINISTÈRE DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
Monsieur A. GOFFART, Directeur
A.A.T.L. – Direction de l'Urbanisme
C.C.N.- Rue du Progrès, 80, bte 1
1035 BRUXELLES

V/réf. : 04/PFD/403163
N/réf. : AVL/CC/BXL-7.62/s.502
Annexes : /

Bruxelles, le

Monsieur le Directeur,

Objet : BRUXELLES. Place des Wallons / angle des rues de la Roue et du Poinçon. Placement d'un urinoir public. Demande de permis d'urbanisme. Avis de la CRMS
(Dossier traité par F. Guillan Suarez)

En réponse à votre lettre du 26 mai 2011 sous référence, reçue le 30 mai, nous avons l'honneur de vous communiquer ***l'avis favorable*** émis par notre Assemblée, en sa séance du 8 juin 2011, concernant l'objet susmentionné.

La demande concerne une partie de l'espace public située dans la zone de protection du collège Sint-Jans Berchmans, dont certaines parties sont classées comme ensemble par arrêté du 08/11/2001. Elle porte sur l'installation d'un urinoir public.

La localisation envisagée correspond à l'alignement irrégulier de ce côté de la rue du Poinçon, le long d'un vaste terrain d'angle actuellement utilisé comme parking mais qui est normalement destiné à être construit. La Commission observe donc que le projet constitue une situation transitoire, vouée à disparaître en cas de construction d'un immeuble (au même titre que les bulles à verre voisines).

Par ailleurs, la vespasienne étant sans impact sur le bien classé voisin, la Commission souscrit à son installation.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

Copies à : - A.A.T.L. – D.M.S. : Sybille Valcke
- A.A.T.L. – D.U. : Guillan Suarez
- Concertation de la Ville de Bruxelles